RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 07656
Numéro SIREN : 890 955 461
Nom ou dénomination : CHAMOIS 2

Ce dépôt a été enregistré le 19/12/2022 sous le numéro de dépôt B2022/058859

CHAMOIS 2
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 139 rue Vendôme, 69006 LYON
890 955 461 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifié conforme
Le Président



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21
ACTIF			
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits assimilés			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage			
Autres immobilisations corporelles			
Immob. en cours / Avances & acomptes			
Immobilisations financières			
Participations et créances rattachées	700		700
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**700**		**700**
Stocks			
Matières premières et autres approv.			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Créances			
Clients et comptes rattachés			
Fournisseurs débiteurs			
Personnel			
Etat, Impôts sur les bénéfices			
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires			
Autres créances			
Divers			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	558		558
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**558**		**558**
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Prime de remboursement des obligations			
Ecarts de conversion - Actif			
COMPTES DE REGULARISATION			
TOTAL ACTIF	1 258		1 258

Bilan

	Net au 31/12/21
PASSIF	
Capital social ou individuel	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
Résultat de l'exercice	**-358 161**
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**-357 161**
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts	
Découverts et concours bancaires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	
Emprunts et dettes financières diverses	
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	356 419
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 000
Personnel	
Organismes sociaux	
Etat, Impôts sur les bénéfices	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	
Etat, Obligations cautionnées	
Autres dettes fiscales et sociales	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES	**358 419**
Ecarts de conversion - Passif	
TOTAL PASSIF	1 258

Compte de résultat

	du 03/11/20 au 31/12/21 14 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS			
Ventes de marchandises			
Production vendue			
Production stockée			
Subventions d'exploitation			
Autres produits			
Total			
CONSOMMATION M/SES & MAT			
Achats de marchandises			
Variation de stock (m/ses)			
Achats de m.p & aut.approv.			
Variation de stock (m.p.)			
Autres achats & charges externes	4 722	4 722	
Total	**4 722**	**4 722**	
MARGE SUR M/SES & MAT	**-4 722**	**-4 722**	
CHARGES			
Impôts, taxes et vers. assim.			
Salaires et Traitements			
Charges sociales			
Amortissements et provisions			
Autres charges			
Total			
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-4 722**	**-4 722**	
Produits financiers			
Charges financières	353 439	353 439	
Résultat financier	**-353 439**	**-353 439**	
Opérations en commun			
RESULTAT COURANT	**-358 161**	**-358 161**	
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices			
RESULTAT DE L'EXERCICE	-358 161	-358 161	

ETATS FINANCIERS 2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU CHAMOIS 2

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 258 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 358 161 euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 03/11/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels (et notamment la mise à jour du règlement n° 2019-01 du 8 février 2019).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations		700		700
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières		**700**		**700**
ACTIF IMMOBILISE		700		700

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			700	700
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			700	700
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	1 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 358 419 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 000	2 000		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	356 419	356 419		
Produits constatés d'avance				
Total	358 419	358 419		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés 4 106

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 2 280 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FNP	2 000
Total	2 000

CHAMOIS 2 - Entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Participations	700	0
Créances rattachées à des participations	0	0
Prêts	0	0
Total Immobilisations	**700**	**0**
Créances clients	0	0
Clients factures à établir	0	0
Autres créances	0	0
Total créances	**0**	**0**
Emprunts et dettes	356 419	0
Dettes fournisseurs	0	0
Fournisseurs factures non parvenues	0	0
Autres dettes	0	0
Total Dettes	**356 419**	**0**

CHAMOIS 2
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 139 rue Vendôme, 69006 LYON
890 955 461 RCS LYON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

DU 30 JUIN 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

L'associé unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 358 161,35 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	*-358 161,35 euros*
A un nouveau compte "Report à Nouveau" à ouvrir au passif du bilan S'élevant ainsi à -358 161,35 euros	-358 161,35 euros

L'associé unique constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social. Il devra, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, décider s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans le délai de quatre mois à compter de la date de la présente décision.

L'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Certifié conforme
Le Président